



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant	Détails
Frais de versement	4% maximum	Prélevés sur chaque versement
Frais d'adhésion à l'association ADERM	20€	



Frais prélevés sur l'épargne gérée : en gestion libre

Mode de Gestion	Type de Support	Frais prélevés
Gestion Libre	Fonds Euros	0,90% de l'épargne ou de la provision mathématique de rente
	Support en unités de compte	0,98%
	Supports immobiliers et autres classes d'actifs	1,10%
Gestion à Horizon	Tous types de supports	1,20%
Gestion Pilotée	Tous types de supports	1,20%
Autres frais	Support en unités de compte (frais du gestionnaire de fonds)	variables (cf DICI du support concerné)



Arbitrages

Type de frais	Montant
Arbitrages	Le 1er arbitrage de l'année civile est gratuit, dès le 2e, des frais de 0,5 % du montant arbitré s'appliquent (min 30 €, max 200 €).



Frais de Sortie

Type de Frais de Sortie	Montant
Frais sur rente	1,5% des rentes
Transfert Individuel	1% du montant transféré les 5 premières années, 0% au-delà aucun frais de transfert n'est appliqué lorsque le transfert intervient à compter de l'âge légal mentionné à l'article L.161-17-2 du Code de la sécurité sociale ou si l'adhérent a fait valoir ses droits dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse.
Transfert collectif	1% du montant transféré en cas de changement d'assureur.



Minimum d'investissement

Type de Frais / Versement	Conditions	Montant / Taux
Frais de transfert entrant		4,0% du montant transféré
Frais sur arbitrages	1er arbitrage de l'année civile	Gratuit
	À partir du 2e arbitrage de l'année civile	0,5% du montant arbitré (min 30 €, max 200 €)
Les taux de frais sur encours	Gestion libre - unités de compte (incluant OPCI)	0,98%
	Gestion libre - supports immobiliers et autres actifs	1,10%
	Gestion à Horizon	1,20%
	Gestion à Pilotée	1,20%
Versement initial à l'adhésion	Gestion libre/ Gestion Pilotée/ Gestion multipoches	500€ / 1000€ / Cumul des 2 plafonds
Versements ultérieurs	Mensuels programmés	50 € (prélèvements automatiques)
	Trimestriels programmés	150 € (prélèvements automatiques)
	Semestriels programmés	300 € (prélèvements automatiques)
	Annuels programmés	600 € (prélèvements automatiques)
	Libres (gestion libre)	300 € (par chèque, virement ou prélèvement)
	Gestion multi-poches	Respect des minimums de chaque poche



PER BY UNEP UMR (Retraite)



Plan d'épargne retraite individuel - contrat collectif à adhésion facultative



Les Plus du Contrat

- **100% des revenus de parts de SCPI** réinvestis sur le contrat.
- **13 profils de gestion pilotée** (prudente, équilibrée, dynamique) + 1 mode de gestion multipoche
- **Des modalités de sortie à la carte** : Sortie totale en rente viagère ou Sortie mixte rente / capital ou Sortie totale en capital
- **6 options de gestions disponibles** (Investissement progressif, Dynamisation des intérêts du Fonds Euros, Sécurisation des plus-values des supports en unités de compte; Limitation des moins-values absolues, Limitation des moins-values relatives, Rééquilibrage allocation d'actifs cible)



PER BY UNEP (Retraite) UMR

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	☑
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	☑
		Moderniser un contrat existant	☑
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	☑
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	
	Type adhérent	Personne physique	☑
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	☑
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	
		Autre	
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	☑
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	

UNEP Multisélection Majeur Protégé (Assurance Vie)

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires

Assuré par

ORADEAVIE
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant	Détails
Frais de versement	5% maximum	Prélevés sur chaque versement
Frais de transfert d'un PEP	5% maximum	Prélevés sur le montant transféré



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de support	Frais de gestion annuels	Détails
Support Sécurité en euros	0,983% maximum	Y compris pour les transferts de PEP
Supports en unités de compte	1,003% maximum	Y compris pour les transferts de PEP
SCPI	1,1436% maximum	
Délégation de gestion	1,193% maximum	
Supports spécifiques	Variable	Indiqués dans l'annexe à la NI

Pour les supports en unités de compte : s'ajoutent à ces frais de gestion les frais pouvant être supportés par l'unité de compte. Lorsque l'unité de compte est représentative d'une part ou d'une action d'OPC, ces frais sont précisés sur le Document d'Informations Clés de l'OPC; pour les autres unités de compte, ils figurent dans le document décrivant les caractéristiques principales de l'unité de compte choisie.



Autres Frais

Type de frais	Montant
Arbitrages	0,5% des sommes arbitrées
Arbitrage support immobilier (SCI)	0,5% supplémentaires



Minimum d'investissement

Type d'investissement	Montant
Initial	1200€
Libres	1200€
Programmés	100€/mois et 100€/support



UNEP Multisélection Majeur Protégé (Assurance Vie)

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires



Arbitrages

Fonds Euro et Unités de Compte (UC) :

- Libres dès la fin du délai de renonciation

SCPI :

- Libres de désinvestissement dès la fin de la 5ème année de l'adhésion
- Montant minimum de désinvestissement : 1500€
- Montant restant en compte après arbitrage sur le support de 1500€
- Frais sur les sommes arbitrées 0 à 0.5%



Les Plus du Contrat

- **100% des revenus de parts de SCPI** réinvestis sur le contrat.
- **14 SCPI disponibles** : Jusqu'à 75% de la souscription à des conditions privilégiées et jusqu'à 100% en immobilier.
- **Contrat associatif** : Option PEP accessible dès 15 000€.
- **Versements programmés** possibles sur Immorente, Efimmo, SC Convictions Immobilières.
- **Avances possibles.**
- **Garanties d'assurances incluses** dans les frais de gestion.



UNEP Multisélection Majeur Protégé (Assurance Vie)

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	☑
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	☑
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	☑
	Type adhérent	Personne physique	
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	☑
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	☑
		Autre	☑
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	☑
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	

UNEP Multisélection Plus (Assurance Vie)

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires

Assuré par

ORADEAVIE
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant	Détails
Frais d'association UNEP	11€	Par personne physique adhérente au contrat
Frais de versement	5% maximum	Prélevés sur chaque versement
Frais de transfert d'un PEP	5% maximum	Prélevés sur le montant transféré



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de support	Frais de gestion annuels	Détails
Support Sécurité en euros	0,983% maximum	Y compris pour les transferts de PEP
Supports en unités de compte	1,003% maximum	Y compris pour les transferts de PEP
SCPI	1,1436% maximum	
Délégation de gestion	1,193% maximum	
Supports spécifiques	Variable	Indiqués dans l'annexe à la NI

Pour les supports en unités de compte : s'ajoutent à ces frais de gestion les frais pouvant être supportés par l'unité de compte. Lorsque l'unité de compte est représentative d'une part ou d'une action d'OPC, ces frais sont précisés sur le Document d'Informations Clés de l'OPC; pour les autres unités de compte, ils figurent dans le document décrivant les caractéristiques principales de l'unité de compte choisie.



Autres Frais

Type de frais	Montant
Arbitrages	0,5% des sommes arbitrées
Arbitrage support immobilier (SCI)	0,5% supplémentaires



Minimum d'investissement

Type d'investissement	Montant
Initial	1200€
Libres	1200€
Programmés	100€/mois et 100€/support



UNEP Multisélection Plus (Assurance Vie)

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires



Arbitrages

Fonds Euro et Unités de Compte (UC) :

- Libres dès la fin du délai de renonciation

SCPI :

- Libres de désinvestissement dès la fin de la 5ème année de l'adhésion
- Montant minimum de désinvestissement : 1500€
- Montant restant en compte après arbitrage sur le support de 1500€
- Frais sur les sommes arbitrées 0 à 0.5%



Les Plus du Contrat

- **100% des revenus de parts de SCPI** réinvestis sur le contrat.
- **14 SCPI disponibles** : Jusqu'à 75% de la souscription à des conditions privilégiées et jusqu'à 100% en immobilier.
- **Contrat associatif** : Option PEP accessible dès 15 000€.
- **Versements programmés** possibles sur Immorente, Efimmo, SC Convictions Immobilières.
- **Contrat associatif**
- **Avances possibles.**



UNEP Multisélection Plus (Assurance Vie)

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires



Modes de gestion et univers d'investissement

Modes de gestion proposés	Allocation	Seuil d'accès	Univers d'investissement
Gestion libre	Répartition du capital sur les différents supports à la main du client	1 200 € (75 000€ pour MS Privilège)	Supports en euros OPC, FCPR, EMTN et Supports immobiliers
Gestion déléguée	Compartiment libre		
	Répartition du capital sur les différents supports à la main du client	1 200 € (75 000€ pour MS Privilège)	Supports en euros OPC, FCPR, EMTN et Supports immobiliers
	Compartiment géré		
	Le client délègue la gestion de son capital à son CGP qui effectue pour lui les allocations (allocation personnalisée sans grille et arbitrage manuel par le CGPI)	30 000 €	OPC, EMTN et Supports immobiliers
Gestion Pilotée (Nouveauté liée à la Loi Industrie Verte 24/10/2024)	Le client choisit entre trois profils (Prudent, Équilibré ou Dynamique) et délègue la gestion de son capital à son CGP qui effectue pour lui les allocations selon une grille de supports (actualisation semestrielle des grilles).	30 000 €	Actifs sécuritaires (SRI2), Actifs non-côtés (FCPR) et OPC



UNEP Multisélection Plus (Assurance Vie)

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	☑
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	☑
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	☑
	Type adhérent	Personne physique	☑
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	☑
		Autre	☑
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	☑
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant	Détails
Frais de versement	5% maximum	Prélevés sur chaque versement



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de support	Frais de gestion annuels
Frais de gestion (hors SCPI)	1,003% maximum
Frais de gestion pour les supports SCPI	1,193% maximum
Frais de gestion en Délégation de gestion	1,193% maximum
Frais pour unités de compte (en plus des frais de gestion)	Précisés dans le DICI de l'OPC ou le document décrivant les caractéristiques principales
Frais supplémentaires pour supports spécifiques	Mentionnés dans l'annexe au projet de contrat valant Note d'information



Autres Frais

Type de frais	Montant
Arbitrages	0,5% des sommes arbitrées
Frais supplémentaires pour arbitrages de supports immobiliers SCI gérés par SOGECA	0,50% supplémentaires



Frais spécifiques unités de compte

Type de support	Montant
OPC	Mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)
Autres unités de compte	Mentionnés dans le document décrivant les caractéristiques principales

UNEP Capitalisation

Contrat individuel de capitalisation multisupports et multi-gestionnaires



Minimum d'investissement

Type d'investissement	Montant
Initial	1200€
Libres	1200€
Programmés	100€/mois et 100€/support



Arbitrages

Fonds Euro et Unités de Compte (UC) :

- Libres dès la fin du délai de renonciation

SCPI :

- Libres de désinvestissement dès la fin de la 5ème année de l'adhésion
- Montant minimum de désinvestissement : 1500€
- Montant restant en compte après arbitrage sur le support de 100€
- Frais sur les sommes arbitrées 0 à 0.5%



Les Plus du Contrat

- **100% des revenus de parts de SCPI** réinvestis sur le contrat.
- **14 SCPI disponibles** : Jusqu'à 75% de la souscription à des conditions privilégiées et jusqu'à 100% en immobilier.
- **Versements programmés** possibles sur Immorente, Efimmo, SC Convictions Immobilières.
- **Possibilité de démembrement des contrats**



Modes de gestion et univers d'investissement

Modes de gestion proposés	Allocation	Seuil d'accès	Univers d'investissement
Gestion libre	Répartition du capital sur les différents supports à la main du client	1 200 € (75 000€ pour MS Privilège)	Supports en euros OPC, FCPR, EMTN et Supports immobiliers
Gestion déléguée	Compartiment libre		
	Répartition du capital sur les différents supports à la main du client	1 200 € (75 000€ pour MS Privilège)	Supports en euros OPC, FCPR, EMTN et Supports immobiliers
	Compartiment géré		
	Le client délègue la gestion de son capital à son CGP qui effectue pour lui les allocations (allocation personnalisée sans grille et arbitrage manuel par le CGPI)	30 000 €	OPC, EMTN et Supports immobiliers
Gestion Pilotée (Nouveauté liée à la Loi Industrie Verte 24/10/2024)	Le client choisit entre trois profils (Prudent, Équilibré ou Dynamique) et délègue la gestion de son capital à son CGP qui effectue pour lui les allocations selon une grille de supports (actualisation semestrielle des grilles).	30 000 €	Actifs sécuritaires (SRI2), Actifs non-côtés (FCPR) et OPC



UNEP Capitalisation

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	☑
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	☑
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	☑
	Type adhérent	Personne physique	☑
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	☑
		Personne physique sous protection juridique	☑
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	☑
		Autre	☑
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	☑
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	

UNEP Evolution Vie (Assurance Vie)

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires

Assuré par

PREPAR-VIE



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant
Frais d'association UNEP	11€ à l'adhésion par personne physique adhérente au contrat UNEP Evolution
Frais sur versements non prélevés	3,00 %
Frais sur versements programmés	0,50 %



Frais en cours de vie d'adhésion calculés prorata temporis

Type de Frais	Montant
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds EURO	0,95 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds croissance PREPAR AVENIR II	0,98 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Unités de Compte	1,00 %/an
Frais de gestion financière sur Fonds EURO et PREPAR AVENIR II	néant
Frais de gestion financière sur Unités de Compte en gestion déléguée	0,30 %/an
Frais de sortie du contrat	néant



Autres Frais

Type de frais	Montant
Frais d'arbitrage entre supports de la gestion libre uniquement et entre compartiments	Les 2 premiers arbitrages de l'année civile sont gratuits, puis des frais de 0,5 % du montant arbitré s'appliquent (min 30 €, max 200 €)
Frais supportés par les Unités de Compte	Se reporter aux Documents d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) des supports sélectionnés



Minimum d'investissement

Type d'investissement	Montant
Initial	50 000€
Libres	1500€
Programmés	200€/mois et 600€/trimestre



UNEP Evolution Vie (Assurance Vie)

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires

Pour les frais supportés par les Unités de Compte, vous pouvez obtenir les détails en consultant le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), accès rapide « produits d'épargne agréés », ou en demandant les DICl auprès de votre interlocuteur habituel.



Les Plus du Contrat

- **8 SCPI disponibles** à des conditions d'accès privilégiées
- **100% des revenus de parts de SCPI** versés et réinvestis dans le contrat
- **Garantie plancher incluse** pour le fonds croissance PREPAR Avenir II
- **2 mandats de gestion Profil ISR Solidaire et Profil Thématique**
- **Accès au fonds croissance PREPAR Avenir II** avec le choix d'une garantie en capital totale ou partielle (80%/90%/100%) à un horizon déterminé à la souscription



UNEP Evolution Vie (Assurance Vie)

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	☑
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	☑
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	☑
	Type adhérent	Personne physique	☑
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	☑
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	☑
		Autre	☑
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	☑
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	

UNEP Evolution Capitalisation Personnes Physiques

Contrat individuel de capitalisation multisupports à prime multiple

Assuré par

PREPAR-VIE



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant
Frais sur versements non prélevés	3,00 %
Frais sur versements programmés	0,50 %



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de Frais	Montant
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds EURO	0,95 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds croissance PREPAR AVENIR II	0,98 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Unités de Compte	1,00 %/an
Frais de gestion financière sur Fonds EURO et PREPAR AVENIR II	néant
Frais de gestion financière sur Unités de Compte en gestion déléguée	0,30 %/an
Frais de sortie du contrat	néant



Autres Frais

Type de frais	Montant
Frais d'arbitrage entre supports de la gestion libre uniquement et entre compartiments	Les 2 premiers arbitrages de l'année civile sont gratuits, puis des frais de 0,5 % du montant arbitré s'appliquent (min 30 €, max 200 €)
Frais supportés par les Unités de Compte	Se reporter aux Documents d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) des supports sélectionnés



Minimum d'investissement

Type d'investissement	Montant
Initial	50 000€



UNEP Evolution Capitalisation Personnes Physiques



Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires

Pour les frais supportés par les Unités de Compte, vous pouvez obtenir les détails en consultant le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), accès rapide « produits d'épargne agréés », ou en demandant les DICI auprès de votre interlocuteur habituel.



Les Plus du Contrat

- **Garantie plancher incluse** pour le fonds croissance PREPAR Avenir II
- **Accès au fonds croissance PREPAR Avenir II** avec le choix d'une garantie en capital totale ou partielle (80%/90%/100%) à un horizon déterminé à la souscription



12 rue Clapeyron, 75008 Paris



unep-partenaires.fr



Contact@unep.asso.fr

unep

UNEP Evolution Capitalisation PP

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	☑
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	☑
	Type adhérent	Personne physique	☑
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	☑
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	☑
		Autre	☑
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	☑
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	

UNEP Evolution Capitalisation Personnes Physiques 2

Contrat individuel de capitalisation multisupports à prime multiple

Assuré par

PREPAR-VIE



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant
Frais sur versements non prélevés	3,00 %
Frais sur versements programmés	0,50 %



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de Frais	Montant
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds EURO	0,95 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds croissance PREPAR AVENIR II	0,98 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Unités de Compte	1,00 %/an
Frais de gestion financière sur Fonds EURO et PREPAR AVENIR II	néant
Frais de gestion financière sur Unités de Compte en gestion déléguée	0,30 %/an
Frais de sortie du contrat	néant



Autres Frais

Type de frais	Montant
Frais d'arbitrage entre supports de la gestion libre uniquement et entre compartiments	Les 2 premiers arbitrages de l'année civile sont gratuits, puis des frais de 0,5 % du montant arbitré s'appliquent (min 30 €, max 200 €).
Frais supportés par les Unités de Compte	Se reporter aux Documents d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) des supports sélectionnés



Minimum d'investissement

Type d'investissement	Montant
Initial	50 000€
Libres	1500€
Programmés	200€/mois et 600€/trimestre



UNEP Evolution Capitalisation Personnes Physiques 2

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires

Pour les frais supportés par les Unités de Compte, vous pouvez obtenir les détails en consultant le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), accès rapide « produits d'épargne agréés », ou en demandant les DICI auprès de votre interlocuteur habituel.



Les Plus du Contrat

- **Garantie plancher incluse** pour le fonds croissance PREPAR Avenir II
- **Accès au fonds croissance PREPAR Avenir II** avec le choix d'une garantie en capital totale ou partielle (80%/90%/100%) à un horizon déterminé à la souscription



UNEP Evolution Capitalisation PP 2

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	☑
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	☑
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	☑
	Type adhérent	Personne physique	☑
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	☑
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	☑
		Autre	☑
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	☑
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	

UNEP Evolution Capitalisation Personnes Morales

Contrat individuel de capitalisation nominatif de type capital variable, exprimé en parts de Provision de Diversification, en Euros et/ou en Unités de Compte, à Versement Unique

Assuré par

PREPAR-VIE



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant
Frais sur versements (initial et libres non programmés, frais exprimés en déduction de la cotisation versée)	3,00 %



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de Frais	Montant
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds EURO	0,95 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Fonds croissance PREPAR AVENIR II	0,98 %/an
Frais de gestion administrative sur encours - Unités de Compte	1,00 %/an
Frais de gestion financière sur Fonds EURO et PREPAR AVENIR II	néant
Frais de gestion financière sur Unités de Compte en gestion libre	néant
Frais de gestion financière sur Unités de Compte en gestion déléguée	0,30 %/an
Frais en cas de rachat sur le support Fonds EURO au cours des quatre premières années du contrat	2%
Pénalités de sortie du Fonds EURO au cours des 4 premières années du contrat	2%



Autres Frais

Type de frais	Montant
Frais d'arbitrage entre supports de la gestion libre uniquement et entre compartiments	Les 2 premiers arbitrages de l'année civile sont gratuits, puis des frais de 0,5 % du montant arbitré s'appliquent (min 30 €, max 200 €).



UNEP Evolution Capitalisation Personnes Morales

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires



Minimum d'investissement pour les Personnes Morales soumises à l'IR

Type d'investissement	Montant
Versement unique	50 000€



Minimum d'investissement pour les Personnes Morales soumises à l'IS

Type d'investissement	Montant
Versement unique	50 000€



Frais supportés par les Unités de Compte

Pour les frais supportés par les Unités de Compte, il faut se référer au Document d'Informations Clés (DIC) ou à l'annexe Guide des supports.



Les Plus du Contrat

- **Accès au fonds croissance PREPAR Avenir II** avec le choix d'une garantie en capital totale ou partielle (80%/90%/100%) à un horizon déterminé à la souscription



UNEP Evolution Capitalisation PM

Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	☑
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	
		>65	
	Type adhérent	Personne physique	
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	☑
		Personne physique sous protection juridique	
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	
		Travailleur non salarié (TNS)	
		Retraité	
		Autre	
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	☑
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	

Plan d'épargne retraite multisupports et multi gestionnaires

Assuré par

ORADEAVIE
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant
Frais sur chaque versement	4,5% maximum
Frais sur épargne transférée	4,5% maximum



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de support	Phase de constitution	Détails
Support Sécurité en euros	Constitution	0,84%
Supports en unités de compte	Constitution	0,96%
SCPI	Constitution	1,193%
Tous supports en rente	Phase de rente	0,84%



Arbitrages

Type de frais	Montant
Arbitrages	0,50% des sommes arbitrées, max 75 EUR par opération
Arbitrage d'un programme d'arbitrages	0,50%
Gestion Horizon retraite	Pas de frais d'arbitrage
Programme d'arbitrage automatique	1% des sommes arbitrées



Frais en cas de transfert

Condition	Montant
Avant le 5e anniversaire de l'adhésion et avant 62 ans	1% de l'épargne transférée
Transfert en sortie en moins-value latente du portefeuille	Frais supplémentaires



Minimum d'investissement

Type d'investissement	Montant
initial	1000€
Libres	150€
Libres programmés	
Mensuel	50€/mois
Trimestriel	150€/3 mois
Semestriel	300€/6 mois
Annuel	600€/12 mois



Les Plus du Contrat

- **Contrat associatif**
- **SCPI** disponibles jusqu'à **30%** du montant de la souscription à des conditions d'accès privilégiées
- **100% des revenus de part de SCPI** versés et réinvestis dans le contrat
- **Garantie plancher incluse**
- Le contrat PER Lignage est un **contrat souscrit par l'association ADRECO**.





Modes de gestion et univers d'investissement

Mode de gestion	Caractéristiques
Gestion libre	2 fonds en euros proposés au Client : - Fonds Euro (Sécurité en Euros) en Gestion Libre et Gestion Horizon Retraite offre une garantie du capital net investi. - Le fonds Sécurité Infra Euro : En Gestion Libre. La gestion repose sur deux poches (une poche obligataire et une poche infrastructures) pour garantir la diversification du portefeuille, sa sécurité et la pérennité d'un potentiel de rendement attractif dans la durée.
Gestion Horizon	« Profil Prudent Horizon Retraite » « Profil Equilibré Horizon Retraite » « Profil Dynamique Horizon Retraite ». Conformément à la loi industrie verte : « Profil Prudent Horizon Diversifié » « Profil Equilibré Horizon Diversifié » « Profil Dynamique Horizon Diversifié »

PER lignage			
Type	Données	Valeurs	Éligible (✓) / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	✓
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	✓
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	✓
		Moderniser un contrat existant	✓
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	✓
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	✓
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	✓
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	
	Âge	<18	
		18-65	✓
		>65	
	Type adhérent	Personne physique	✓
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	✓
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	✓
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	✓
		Travailleur non salarié (TNS)	✓
		Retraité	
		Autre	
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	✓
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	
	Mode de distribution	Intermédiation	✓
		Directe	
	Investissement durable	Réaliser des investissements durables sur le plan environnemental (au sens de la Taxonomie européenne) Réaliser des investissements durables globales (au sens du règlement SFDR) Réaliser des investissements qui prennent en compte les impacts négatifs des activités des entreprises	✓

UNEP Sélection Luxembourgeois Vitis Life



Contrat individuel d'assurance vie de type multisupports

Assuré par

VITISLIFE
inspired wealth insurance



Frais à l'entrée et sur versements

Type de frais	Montant
Sur prime initiale ou complémentaire	3,50 %



Frais en cours de vie d'adhésion

Type de Frais		Montant maximum	Conditions
Frais d'administration		2,00% maximum par an de la valeur atteinte de chaque unité de compte montant fixe de 200 euros maximum par an	Prélevés sur la valeur atteinte du contrat
Frais d'arbitrage (désinvestissement ou investissement)	Fond de placement interne dédié ou assurance spécialisé	250 euros par opération	
	Fond de placement externe	125 euros par opération	
	Fond de placement interne collectif	125 euros lors de désinvestissement 0 euros lors d'investissement	
Frais de sortie		Néant	



Autres Frais

Type de frais	Montant
Frais de l'assurance complémentaire décès	En fonction du capital sous risque et de l'âge de l'assuré, 20 euros par an lorsque capital sous risque est nul, sont prélevés trimestriellement
Frais Bancaires	100% des frais bancaires appliqués à l'assureur
Frais de change	103% du taux de change appliqué par la banque à l'assureur



UNEP Sélection Luxembourgeois Vitis Life

Contrat d'assurance vie collective multisupports et multi-gestionnaires



Minimum d'investissement

Support	Montant
Contrat	50 000€
FIC	50 000€
FID	125 000€
FAS	125 000€
Versement libre	5000€



Les Plus du Contrat

Stabilité politique, fiscale, et économique de l'Etat de Luxembourgeois et cadre réglementaire protecteur unique en Europe :

- **Super-privège**
- Le souscripteur est un **créancier de 1er rang**
- **Triangle de sécurité**
- Protection grâce à la **ségrégation des actifs**
- **Surveillance permanente**
- **Contrôle du commissariat aux Assurances**
- **Secret professionnel** inscrit dans la loi pour **protéger la vie privée des souscripteurs**
- **Diversification** : Possibilité de répartir son capital sur un large choix de supports d'investissement en gestion libre et/ou gestion discrétionnaire Accès à un grand nombre d'actifs éligibles au Luxembourg selon les montants investis Accès au FIC "Sofidy Actifs immobilier Alternatifs" Possibilité de mettre en gage le contrat (obtention d'un crédit Lombard)



Type	Données	Valeurs	Éligible ☑ / Non Éligible
Besoins	Besoin de l'adhérent	Constituer ou valoriser un capital en vue de réaliser un projet	☑
		Constituer un capital en vue de disposer un revenu complémentaire	☑
		Constituer un capital retraite à convertir en rente viagère	
Objectifs	Complément du besoin	Réaliser une économie d'impôt immédiate	
		Moderniser un contrat existant	☑
	Gestion financière	Je souhaite gérer moi-même mon épargne	
		Je souhaite déléguer la gestion de mon épargne	☑
		Je souhaite bénéficier d'un mandat de gestion	☑
Caractéristiques	Connaissance/ expérience financière	Novice (Tolérance aux risques ≤ 3 ou accepte une perte en capital limitée)	
		Informé (Tolérance aux risques ≤ 5 ou accepte une perte en capital limitée au montant investi)	
		Expérimenté (Tolérance aux risques ≤ 7 ou accepte une perte en capital au-delà du montant investi)	☑
	Âge	<18	
		18-65	☑
		>65	☑
	Type adhérent	Personne physique	☑
		Personne morale (employeur)	
		Personne morale (pour son compte)	
		Personne physique sous protection juridique	
		US PERSON	
		Non-resident	
	Pays de résidence fiscale	France	☑
		Autres	
	Situation professionnelle	Salarié	☑
		Travailleur non salarié (TNS)	☑
		Retraité	☑
		Autre	
	Capacité financière/ segment de clientèle	Mass market (grand public)	
		Affluent (clients disposants d'un niveau de revenus et de patrimoine supérieur à la moyenne)	
		Patrimonial (clients disposant d'un patrimoine et d'un revenu financier significatif)	☑
	Mode de distribution	Intermédiation	☑
		Directe	